

MAIRIE D'ECOYEUX
REUNION DU CONSEIL
SEANCE DU 08 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit avril à dix-neuf heures trente minutes.
Le conseil municipal de la commune d'ECOYEUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal GILLARD.

Date de convocation du conseil : 01/04/2025

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15

Présents : Mmes LAFAYE Agnès, CHASSELOUP Sandrine, DELCROIX Maud, LE ROUX Jeanine, LACROIX Carole, BARBRAUD Dominique , VÉTELET Catherine
MM. GILLARD Pascal, LAROCHE Olivier, LIGNÉ Mickaël, BAIOLA Cyrille, CAILLAULT Pascal , RAGONNAUD Jean-Dominique, OUZEAU Gérard

Absents excusés : Mme COSSON Isabelle pouvoir à Mme CHASSELOUP Sandrine

.Mme CHASSELOUP Sandrine a été élue secrétaire.

Le compte rendu du dernier Conseil Municipal est approuvé

Vote des subventions dans le cadre du budget primitif 2025 (202504D004)

Monsieur le Maire donne lecture des demandes de subventions soumises dans le cadre du budget primitif 2025.

Monsieur le Maire fait un point sur l'attribution des subventions, et rappelle qu'il existe des subventions consistant à un transfert de fonds mais qu'il existe aussi des subventions dites en nature (prêt de bâtiment, salles, prise en charge des fluides etc.).

Mme LE ROUX ne participe pas au vote de la subvention de Terre Habitat 17

Après délibération, à l'unanimité, le conseil vote les subventions suivantes :

Subvention	BP 2025		
	Sollicitée	proposition commission finances	Décision du Conseil Municipal
ADMS	1425	1425	1425
APE	1700	1600	1600
APE Noël	2500	2500	2500
ACCA ECOYEUX	1000	700	600
DON DU SANG	100	100	100
ESB	1200	800	800
FNACA	100	100	100
FOYER RURAL	1000	950	950
LIGUE CONTRE LE CANCER	100	100	100
PALET Écozilien	1000	800	800
RETOUR AUX SOURCES	950	300	150
SAS CHANTIER INSERTION	0	0	0
TERRE HABITAT	1000	950	950
PANIER BURIAUD	200	200	200
CRINIÈRES AU VENT	1000	400	400
AQUARIOPHILIE	500	150	300

ECOLIBRISTE	1500	700	700
HOPITAL POUR LES ENFANTS	0	150	150
AU CŒUR DE L'ÊTRE	800	200	200
AMICALE POMPIERS BRIZAMBOURG	1000	1000	1000
TOTAL	17075	13125	13025

Vote du budget primitif 2025 (202504D005)

Monsieur le Maire donne lecture du projet de budget communal et du projet de budget du lotissement.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil vote les budgets primitifs qui s'élèvent à :

<u>BP 2025</u>		<u>Commune</u>	<u>Lotissement Chez Giet</u>
INVESTISSEMENT	DEPENSES	1 001 457,69€	224 128,88€
	RECETTES	1 001 457,69€	224 128,88€
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	1 363 787,36€	172 966,98€
	RECETTES	1 363 787,36€	172 966,98€

Le conseil municipal autorise le maire à effectuer des virements de crédits, de chapitre à chapitre, au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement hors dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Convention de mise à disposition du services droits des sols de Saintes Grande Rive, l'Agglo (202504D006)

Monsieur le Maire rappelle que le service « droit des sols » de Saintes Grandes Rives, l'Agglo, composé de 11 agents, instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) pour 35 communes de l'agglomération dotées de documents d'urbanisme.

La convention actuelle de mise à disposition du service « Droit des Sols » de l'agglomération à la commune arrive à échéance fin mai 2025. Il convient de la renouveler afin que la commune puisse continuer à bénéficier de ce service commun à partir de juin 2025.

Le renouvellement de cette convention est l'occasion de mettre à jour la répartition des missions et responsabilités entre les communes et le service de l'agglomération, pour prendre en compte les nouvelles pratiques mises en place, soit avec l'arrivée de la dématérialisation depuis 2022, soit pour s'adapter aux évolutions juridiques ou jurisprudentielles récentes.

Monsieur le Maire informe que désormais, pour bénéficier de ce service commun, une participation des communes au financement du service « droit des sols » est attendue. Cette participation sera répartie annuellement entre les communes utilisatrices en fonction du volume de demandes d'autorisation d'urbanisme de chaque commune

Après avoir entendu les explications de monsieur le Maire, le Conseil Municipal après avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- d'approuver les termes de la convention,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que tout document y afférent.

Comptes rendus divers

Néant

Devis divers

Monsieur le Maire rappelle que la Commission Séniors travaille sur la prochaine sortie qui sera proposée à nos aînés. Il a été proposé aux personnes âgées de 75 ans et plus de faire un choix entre deux sorties : une croisière gourmande sur la Sèvres ou un déjeuner Cabaret à la Rochelle. La Croisière a obtenu le plus de voix. Monsieur le Maire présente donc le devis de CROISIERES LE COLLIBERT pour un montant de 2 535,00 €TTC
Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le devis de CROISIERES LE COLLIBERT.

Monsieur le Maire rappelle que le lave-vaisselle de la Salle Château Vieux est définitivement hors d'usage et que le Conseil municipal lors de sa séance du 11 mars dernier avait demandé à voir 3 devis. Monsieur le Maire présente donc 3 devis.
Le conseil Municipal après en avoir délibéré décide à la majorité (9 pour, 6 absentions) de retenir le devis des Etablissements CHASSERIEAU pour 3 151,14 €TTC

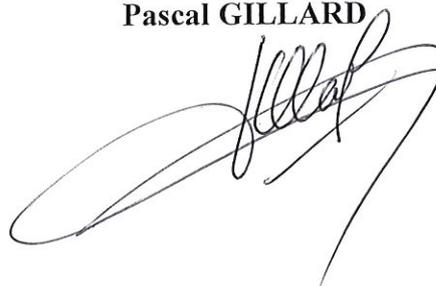
Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise ASP JOULIN concernant les travaux de modification de façade du futur bâtiment qui accueillera la Police Municipale.
Le Conseil Municipal valide ce devis d'un montant de 14 805,56 €TTC

Séance levée à 21 heures 50

**Le secrétaire de séance
Sandrine CHASSELOUP**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Chasseloup', written over a horizontal line.

**Le Président de séance
Pascal GILLARD**

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Gillard', written over a horizontal line.